



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 26 septembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 septembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, adjoints au maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

| | | |
|----------------------|---|----------------------|
| M. VOGLIMACCI | à | M. FILONI |
| Mme CORTICCHIATO | à | M. VANNUCCI |
| Mme FLAMENCOURT | à | M. LUCCIONI |
| Mme BERNARD | à | M. le maire |
| Mme SICH | à | M. BALZANO |
| Mme NADAL | à | M. HABANI |
| Mme FALCHI | à | Mme FELICIAGGI |
| Mme SANTONI-BRUNELLI | à | M. SBRAGGIA |
| M. MONDOLONI | à | Mme COSTA-NIVAGGIOLI |
| Mme ZUCCARELLI | à | M. CAU |

Etaient absents :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, adjointe au maire, M. CHAREYRE, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

| | |
|---|----|
| Nombre de membres composant l'Assemblée : | 49 |
| Nombre de membres en exercice : | 49 |
| Nombre de membres présents : | 31 |
| Quorum : | 25 |

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 septembre 2016

Délibération N°2016/277

**Modification du règlement intérieur applicable aux accueils périscolaires des écoles maternelles
et élémentaires**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

La Ville d'Ajaccio propose aux familles plusieurs services d'accueils des enfants en dehors du temps scolaire : un service de restauration, des accueils le matin et le soir et les Temps d'Activités Péri éducatives (TAP).

Ces différents temps d'accueils sont encadrés par des équipes d'agents communaux qualifiés. Les enfants sont accueillis, sans limitation d'âge, dans la limite des places disponibles, de 7h30 jusqu'à 18h30.

Un règlement intérieur précise le fonctionnement des différents services et fixe les règles de vie pour les enfants, les familles et les personnels.

Suite à la mise en place de nouveaux horaires scolaires à la rentrée 2015, le règlement intérieur est actualisé. Les sanctions envisagées en cas de manquement aux règles élémentaires de discipline sont plus précisément listées.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser la modification du règlement intérieur applicable aux accueils périscolaires des écoles maternelles et élémentaires.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Oùï l'exposé de Mme Rose-Marie Ottavy-Sarrola, adjointe déléguée,
Et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 23 septembre 2016,

AUTORISE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La modification du règlement intérieur applicable aux accueils périscolaires des écoles maternelles et élémentaires.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160926-2016_277-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2016
Publication : 30/09/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation



Laurent MARCANGELI